

La lettre d'information

Association Qualité de Vie à Grospierras

Décembre 2020



Ci-dessus : Les "Mariés du vent", duo d'artistes sur échasses, lors du marché d'artisans d'art.

Edito du président

Cher(e)s Adhérent(e)s et ami(e)s,

L'année 2020 a été marquée par une pandémie mondiale dont les conséquences sur le plan sanitaire, économique, social et psychologique à long terme ne sont pas encore entièrement connues. Nous ne pouvons qu'espérer que vous avez pu traverser les périodes de confinement dans les meilleures conditions et que vous, et vos proches, n'avez pas été touchés gravement par ce virus.

Ces événements sanitaires ont permis pour beaucoup de faire une pause dans un rythme souvent effréné qu'impose notre société actuelle. Les témoignages, en particulier durant le premier confinement, traduisent bien que l'important ne se résume pas dans l'abondance matérielle mais bien dans ce besoin de nature et de relations humaines, points que nos systèmes sociétaux et économiques ont tendance au mieux à négliger, au pire à détruire. Une étude récente a d'ailleurs montré que le fait de rire disparaissait en grande partie dans nos sociétés occidentales vers 23 ans, âge d'entrée dans la vie dite active, pour ne revenir qu'au moment de la retraite. Cela devrait nous faire réfléchir.

Dans ce contexte la nécessité de sauvegarder notre environnement et notre biodiversité devient criante, cela ne devrait plus être un combat à ajouter à d'autres combats qui ont eu lieu pour les droits de l'homme et de la femme ou encore pour le droit des minorités, mais une évidence qu'on ne devrait plus discuter.

La culture et l'éducation sont les remparts indispensables à l'ignorance et l'intolérance. Il a été démontré que la lecture atténuait de façon très sensible le recours à la violence.

Comment est-on arrivé à ce que la jeunesse soit désabusée, qu'elle ne croit plus à un avenir meilleur ? Force est malheureusement de constater que cette jeunesse, qui a de tout temps été porteuse d'espoirs, pense aujourd'hui que le combat pour notre planète est perdu. Nous ne pouvons cependant nous résoudre à ce constat inquiétant et c'est de la responsabilité de tous de réagir.



Ci-dessus : Le Chassezac à Grospierres – Les Blaches (photo Lionel Coste).



Ci-dessus : Le Chassezac à Grospierres (photo Lionel Coste).

Ces derniers mois ont été intenses pour notre association.

Malgré les conditions sanitaires nous avons souhaité organiser deux événements au mois d'août dernier : notre premier marché des créateurs le 10 août et un concert dans le cadre de notre festival de musique classique le 17 août. Le public fut pleinement au rendez-vous de ces deux événements, nous le remercions.

Le succès du premier numéro de notre revue de l'Université du savoir s'est confirmé. Tous les numéros ont été vendus (sauf encore trois exemplaires à la Poste de Grospierres). Le prochain numéro est programmé en 2022.

La saison 2020 de l'Université du savoir n'a pu se tenir au vu des conditions sanitaires en vigueur. Le comité scientifique de l'Université du savoir s'est enrichi avec l'arrivée de quatre nouveaux membres.

Nos actions et interventions dans le domaine environnemental ont été importantes. Tout d'abord l'étude sur le castor et la loutre avec la venue de huit étudiants-stagiaires en octobre et novembre. Des observations inédites de ces derniers mois intéressent au plus haut

point le monde des naturalistes. La réalisation du film sur les castors s'est poursuivie. Nous espérons qu'il pourra être terminé au printemps prochain.

La protection des sites naturels continue d'être une de nos priorités. Ainsi notre association est intervenue à plusieurs reprises cet été contre les dégradations engendrées par le passage de quads sur des zones naturelles. Nous multiplions depuis le mois d'août les actions contre le projet de carrière sur la montagne de la Serre. Vous pouvez compter sur notre détermination, nous avons déjà programmé les actions à venir.

Nous sommes intervenus, via l'association Païolive, pour la protection de nouveaux sites naturels sur le territoire de Grospierres.

L'absence de PLU (Plan local d'urbanisme) et le manque de réaction de la municipalité précédente ont engendré une multiplication de constructions qui dénaturent ces dernières années la commune de Grospierres. Cela est par exemple illustré par le problème de l'antenne privée pour lequel nos actions ont permis la mobilisation d'un collectif citoyen. Les prises de position de la nouvelle municipalité nous permettent d'être confiants sur la politique d'urbanisation future.

Nous programmons actuellement les événements 2021 : la deuxième édition prochaines Rencontres Images et Biodiversité, l'Université du savoir, et les Musicales de Grospierres avec un week-end musical au mois de juin.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous soutenir, le nombre d'adhérents est sensiblement en hausse avec un effectif dépassant les 110 membres.

Je tiens enfin à remercier toutes celles et ceux qui s'investissent dans notre association, tout particulièrement de nouveaux venus dont plusieurs jeunes.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil d'administration, de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien amicalement,
Lionel Coste

Dons

Les dons ont été aussi plus nombreux cette année. Lionel Coste, président de Qualité de vie à Grospièrres, a tenu à faire un don d'un montant de 1000 euros à l'association.

Nous rappelons que les dons pour les Musicales de Grospièrres bénéficient d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% (à la limite de 20% des revenus imposables).

Les Musicales de Grospièrres

Lundi 17 août les Musicales de Grospièrres recevaient dans la grande église de Grospièrres le pianiste Jean-Baptiste Mathulin, venu avec son piano à queue, et le violoniste Alain Arias. Le public était au rendez-vous pour ce premier concert de cette saison musicale.

Ces deux artistes virtuoses, issus des plus grands conservatoires de musique et lauréats de concours prestigieux, ont visiblement enchanté le public avec des œuvres de Brahms, Bizet, Chopin, Tchaïkovski...



Marché des créateurs : première édition

**MARCHÉ
D'ARTISANS
D'ART**
Entrée libre

- Dégustation de vin bio
- Visite du caveau
- Buvette

Expo-vente de créateurs locaux dans le cadre unique du domaine viticole de Bournet.
Céramique, bijoux, créations textiles, etc

LUN 11 AOÛT
18H - 23H

**Grospièrre
Domaine de Bournet**



Ci-dessus : La Garde républicaine invitée à cet événement.

L'affluence du public fut importante dès l'ouverture de ce marché. Cette première édition fut visiblement un succès et inaugure d'autres éditions en 2021. Nous tenons à remercier le domaine de Bournet de nous avoir si gentiment reçus.

Premier marché des créateurs et premier succès

Lundi 10 août au soir s'est tenu, au domaine viticole de Bournet, le premier marché des créateurs organisé par l'association Qualité de vie à Grospierres.

Cette première édition a rencontré un réel succès avec une très bonne affluence jusqu'à l'arrivée d'un temps orageux, qui n'a pas permis le maintien de tous les stands en deuxième partie de soirée.

Le public a pu profiter de la présence de céramistes, de bijoutiers, d'un forgeron coutelier, d'un éco-vannier, d'un tourneur sur bois, d'une créatrice de vêtements...

La biodiversité était aussi mise à l'honneur lors de cet événement avec un stand de l'association Païolive, une exposition du photographe



Le stand de Païolive a abordé le thème de la biodiversité lors de l'événement.

animalier montpelliérain Dominique Migliani, ainsi d'une exposition d'aquarelles d'Annick Chanoit. Ce marché a été agrémenté par la venue de la Garde républicaine

et le spectacle féerique des Mariés du vent, duo d'artistes sur échasses. Les organisateurs réfléchissent déjà à pérenniser cet événement l'année prochaine.

Ci-dessus : Article du Dauphiné.

Environnement



Salamandre (Grospierres) / Photo William Liange (étudiant-stagiaire)

Qualité de vie à Grospierres a continué à œuvrer ces derniers mois pour l'environnement :

- Poursuite de l'étude menée sur les castors et les loutres
 - Venue d'étudiants-stagiaires
 - Poursuite de la réalisation du film sur les castors
- Opposition aux dégradations engendrées par les engins mécaniques
 - Opposition au projet de carrière sur la montagne de la Serre
 - Opposition à la construction d'une antenne privée
 - Opposition à la construction de deux serres photovoltaïques

Etude sur les castors

Venue de 8 étudiants-stagiaires (octobre et novembre)

Notre association continue à recevoir des étudiants en BTS Gestion et protection de la nature, ainsi huit étudiants ont participé aux mois d'octobre et de novembre derniers à l'étude sur le castor et la loutre : Justine Deppoter, Claire Dujardin, Inès Leroy, Noé Huet, William Liange, Maëlle Pierrot, Thibault Ravoux, Léa Testu.



Film sur les castors

La réalisation du film sur les castors se poursuit. De nouveaux tournages sur le terrain ont eu lieu.

Nous remercions la personne, fidèle adhérente de notre association, qui a hébergé si gentiment Claire Dujardin, réalisatrice de ce film sous la direction de Lionel Coste. *Ci-contre : interview sur le terrain.*

Castors morts

A deux reprises cet été nous avons trouvé des castors adultes morts sur le Granzon (Berrias). Nous avons averti à chaque fois l'Office Français de la Biodiversité.



Atteintes à l'environnement

Qualité de vie à Grospierrres continue à se mobiliser pour la protection des sites naturels et la biodiversité.

GROSPIERRRES

Une association dénonce des atteintes à l'environnement

L'association Qualité de vie à Grospierrres dénonce une nouvelle fois des atteintes répétées à la biodiversité et aux sites naturels de la commune. Ainsi, la fréquentation touristique de la Font-Vive cet été est en augmentation. Un comptage effectué avec l'aide de l'association Païolive a dénombré en deux heures jusqu'à 150 visiteurs et 30 baigneurs dans la vasque de la résurgence. La présence de panneaux d'interdiction placés à l'initiative de l'association et en partenariat avec la commune et le conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes n'a pas eu les effets espérés. Un de ces panneaux a d'ailleurs été enlevé de façon malveillante. Des passages visibles de la garde républicaine à cheval sont une bonne nouvelle pour la protection de ce site d'intérêt européen.

Qualité de vie à Grospierrres s'alarme aussi des dégradations engendrées par le passage continu de quads ou autres engins mécaniques sur des zones naturelles. L'association a fait remonter, à deux reprises ce mois-ci, ce problème aux agents de l'Office français de la biodiversité ainsi qu'à la maire de Grospierrres.

D'autre part, un nouveau projet inquiète l'association, il s'agit d'un projet de carrière sur la commune. Qualité de vie à Grospierrres est déjà montée au créneau pour dire son opposition. Lionel Coste, président de l'association, est inquiet de la bétonisation croissante des terres agricoles de la commune, en particulier de vignes en bon état arrachées pour de nouvelles constructions. À l'heure où le monde agricole traverse des périodes difficiles, il lui semble urgent de réfléchir à un plan local d'urbanisme protégeant ces terres qui permettent aujourd'hui de faire vivre encore plusieurs familles de Grospierrres. La protection des terres agricoles et des zones naturelles est une priorité pour l'association.



Des baigneurs dans la vasque de la Font-Vive.

Ci-dessus : Article du Dauphiné.

Projet de carrière sur la montagne de la Serre

Au mois d'août dernier l'association est informée d'un projet de carrière sur la montagne de la Serre à Grospierrres. Depuis, Qualité de vie à Grospierrres multiplie les interventions contre ce projet et est à l'initiative d'une lettre ouverte envoyée aux élus des communes de Grospierrres et Sampzon. Nous nous réjouissons que le Conseil municipal de Grospierrres ait voté à l'unanimité contre ce projet.

Polémique autour d'un projet de carrière

Une carrière, actuellement en projet sur la montagne de la Serre, émeut les habitants des communes de Grospierrres et Sampzon ainsi que plusieurs associations environnementales.

Cette carrière serait située dans la commune de Grospierrres et impacterait la commune de Sampzon par la construction d'un chemin dans la colline qui partirait de la route départementale, au niveau du château de la Bastide de Sampzon. L'association "Qualité de vie à Grospierrres" est montée au créneau dès la connaissance de ce projet en août dernier et multiplie depuis des actions pour informer à la fois la population, les scientifiques et les élus.

Lionel Coste, président de cette association et de l'association "Fiber Nature", « ne comprend pas qu'un projet puisse concerner une zone naturelle à fort intérêt écologique qui se trouve à proximité d'une zone Natura 2000 et d'une zone ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 1. »

Il souligne que « ce projet est en totale contradiction avec la nécessité de protéger les espaces naturels surtout lorsque ceux-ci correspondent à des corridors écologiques de première importance puisque la montagne de la Serre permet une continuité entre le Parc national des Cévennes et le bois de Païolive d'une part et la réserve des gorges de l'Arèche d'autre part. Ce projet qui concerne plusieurs hectares prévoit le passage quotidien de 12 camions par jours, 10 tirs de mines par an (2000 m³ par tir) avec concassage sur place. Les nuisances occasionnées par l'activité de cette carrière seraient bien réelles et inquiètent fortement les riverains, que ce soit pour le bruit du concassage, les allers-retours des camions ou la poussière, sans compter l'atteinte irréversible au paysage. A cela il faut ajouter la présence d'une dizaine de dolmens aux alentours et d'un des chemins dolméniques créés récemment. »

Plusieurs associations ont depuis dit leur opposition à ce projet ainsi que des scientifiques et des archéologues. Une lettre ouverte a été envoyée vendredi dernier aux élus des conseils municipaux de Grospierrres et de Sampzon pour leur demander qu'ils prennent une position claire et définitive contre ce projet. Cette lettre a été signée par Lionel Coste, Patrick Blandin, professeur émérite au Muséum d'histoire naturelle et président d'honneur du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Jean-François Holthof, secrétaire général de l'association Païolive, et Yves Chauvel pour l'association Vivre à Labeaume. La Prapna et la LPO suivent aussi de près ce projet.

Lionel Coste annonce déjà d'autres actions à venir dans les prochaines semaines.



la montagne de la Serre

Article du Dauphiné.

Lettre ouverte aux élués et élus des communes de Grospiérrés et Sampzon

Opposons-nous au projet de carrière dans la montagne de la Serre !

Chères élués, chers élus,

A l'heure où les activités humaines mettent en péril l'ensemble de la biodiversité sur Terre, l'urgence est aujourd'hui à la sauvegarde des espaces naturels encore préservés.

Il est par conséquent bien attristant de voir que les leçons du passé n'aboutissent pas à une prise de conscience générale : de multiples projets destructeurs de notre patrimoine aussi bien naturel que culturel continuent d'émerger, comme par exemple dans nos territoires du sud de l'Ardèche⁽¹⁾, région qui rassemble aussi bien des témoins exceptionnels de la longue histoire humaine, de la grotte Chauvet aux constructions mégalithiques, que des zones naturelles d'une étonnante diversité floristique et faunistique.

La montagne de la Serre, située entre deux zones naturelles de première importance, le bois de Païolive et les Cévennes d'une part, les gorges de l'Ardèche d'autre part, constitue un patrimoine naturel remarquable souligné par la présence d'une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et d'une autre zone classée Natura 2000 (voir annexe 1). Après les coupes rases opérées jusqu'à la première moitié du 20^e siècle, la Serre est redevenue en quelques dizaines d'années un écosystème remarquable, qui s'inscrit en outre dans une des principales voies de migration des oiseaux du sud de la France.

Comment peut-on imaginer qu'un projet de carrière sur la commune de Grospiérrés et impactant la commune de Sampzon puisse être envisagé sur ce sanctuaire naturel ?

Comment accepter que sur plusieurs hectares des dizaines d'espèces floristiques disparaissent, que l'habitat de nombreux animaux soit rayé de la carte, que le sol soit décapé et détruit sous les coups des explosions de mines, et qu'un chemin soit créé dans la colline afin de permettre l'accès à des dizaines de camions ? Et que dire des nuisances pour nombre d'habitants engendrées par ces tirs de mines et le concassage effectué sur place, par le va-et-vient des camions et la poussière qui retombera sur des centaines de mètres aux alentours.

L'idée même d'un tel projet n'aurait dû traverser aucun esprit et aucune municipalité ne devrait hésiter à s'y opposer.

La montagne de la Serre ne constitue pas seulement un patrimoine faunistique et floristique remarquable. Elle abrite aussi un patrimoine culturel important, avec plusieurs dizaines de dolmens qui contribuent à ce que le sud de l'Ardèche présente la plus forte densité de ces monuments mégalithiques à l'échelle de toute la France (voir annexes 2 et 3).

Une dizaine de dolmens se trouve à proximité du projet de carrière. Curieusement, sur les documents cartographiques fournis par le porteur de ce projet, les dolmens les plus proches de la zone qui serait impactée ne sont pas mentionnés. Nous précisons que ce projet de

carrière est en totale contradiction avec la volonté du Département de l'Ardèche de mettre en valeur ces dolmens avec la création de « chemins dolméniques ».

Pour toutes ces raisons il est urgent d'agir contre ce projet. Trop longtemps nous avons vu des arguments économiques avancés pour justifier la destruction de sites un peu partout dans notre région, alors même que son patrimoine naturel et culturel ne cesse d'émerveiller toutes celles et tous ceux qui la découvrent ou y habitent.

De telles destructions ne sont plus recevables, alors que depuis des décennies des rapports alertent régulièrement sur la disparition massive des zones naturelles et l'effondrement de la biodiversité. Il suffit de se référer par exemple au dernier rapport⁽²⁾ du WWF paru il y a peu.

Chaque habitant du monde peut à son échelle contribuer à la sauvegarde de la nature, nature dont nous faisons partie, dont nous dépendons et qui conditionne notre bien-être. Telle est notre responsabilité, individuelle et collective, pour nous-mêmes, pour les générations qui viennent, et pour l'ensemble des millions d'espèces qui vivent avec nous sur la Terre, notre maison commune.

Il n'est pas question ici d'opposer le patrimoine à l'économie. En l'occurrence il n'y a aucun besoin de carrière supplémentaire, de plus une nouvelle ne ferait qu'exacerber la concurrence au détriment du respect des normes par les carrières. Le porteur de projet ne s'est pas toujours signalé par son respect de la législation sur l'extraction de matériaux⁽³⁾.

Chères élues, chers élus, nous espérons avoir pu montrer, à travers une vision transdisciplinaire, le caractère néfaste de ce projet de carrière qui se situe à l'opposé des politiques de développement durable actuelles.

C'est donc avec espoir que nous attendons de votre part une opposition claire et définitive au projet de carrière sur les communes de Grospièrres et Sampzon.

Nous vous prions d'agréer, chères élues, chers élus, nos sincères salutations

Patrick BLANDIN

Professeur émérite du Muséum National d'Histoire Naturelle
Président d'honneur du Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature



Lionel COSTE

Président de Qualité de vie à Grospièrres
Président de l'association Fiber Nature
Président de la Société de sauvegarde de Grospièrres (2014-2018)



Jean-François HOLTHOF

Secrétaire général de l'association Païolive



Pour le Conseil Collégial de Vivre à Labeaume
Yves CHAUVEL



Des associations s'adressent aux élus

Un projet de carrière sur la montagne de la Serre à Gros-pierres, porté par la SARL Tourre à Ruoms, impacterait également la commune de Sampzon avec la construction d'un chemin dans la colline qui partirait de la route départementale au niveau du château de la Bastide de Sampzon. Informée courant août, l'association Qualité de Vie à Grospierres en tête est entrée en actions, multipliant la diffusion de l'information auprès de la population, des scientifiques et cette semaine auprès des élus. Lionel Coste, président de Qualité de Vie et de Fiber Nature, adhérent à l'association Païolive, vient d'adresser un courrier aux élus précisant le caractère négatif auprès de la biodiversité sur ce site situé à proximité d'une zone Natura 2000 et d'une zone ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 1.

24 allers/retours jour de camions

Il souligne « que ce projet est en totale contradiction avec la nécessité de protéger les espaces naturels, surtout lorsque ceux-ci correspondent à des corridors écologiques de première importance, puisque la Serre permet une continuité entre le Parc national des Cévennes et le bois de Païolive d'une part, et la réserve des gorges de l'Ardèche d'autre part ». Il



Lionel Coste a signé une lettre ouverte adressée aux élus.

précise que des nuisances seraient fatalement provoquées par le passage quotidien d'une douzaine de camions (soit 24 allers/retours jour), 10 tirs de mines par an (2000m3 par tir) avec concassage sur place de 7h30 à 18h, 5 jours/semaine. À cela, dit-il, « il faut ajouter la présence d'une dizaine de dolmens aux alentours et d'un des chemins dolméniques créés récemment ». Plusieurs associations, scientifiques et archéologues ont depuis dit leur opposition. « Comment peut-on imaginer qu'un projet de carrière puisse être envisagé sur ce sanctuaire naturel ? Comment accepter que sur plusieurs ha des espèces floristiques disparaissent, que l'habitat de nombreux animaux soit rayé de

la carte, que le sol soit découpé et détruit sous les coups d'explosions de mines ? Et que dire des nuisances pour nombre d'habitants engendrées par ces tirs de mines et le concassage, le va-et-vient des camions et la poussière qui retombera sur des centaines de mètres aux alentours ? ».

Une lettre ouverte a donc été envoyée aux élus des deux communes pour leur demander une prise de position claire et définitive contre ce projet, signée par Lionel Coste, Patrick Blandin professeur émérite au muséum d'histoire naturelle et président d'honneur du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Jean-François Holthof secrétaire général de l'association Païolive et Yves Chauvel pour l'association Vivre à Labeaume. La FRAPNA et la LPO suivent aussi de près ce projet. Lionel Coste annonce déjà d'autres actions à venir dans les prochaines semaines.

M.V.

Jointe au téléphone ce lundi matin 12 octobre, la maire de Grospierres Denise Garcia a confirmé sa position et celle des élus « La municipalité de Grospierres est visiblement contre ce projet, celle de Sampzon doit se prononcer mais ce ne sera qu'en février/mars après une réunion publique » a-t-elle précisé.

Ci-dessus : Article de la Tribune.

Projet construction de deux serres photovoltaïques (Grospierres)

L'association est intervenue au début du mois de novembre contre un projet de construction de deux serres photovoltaïques, de 900 m² chacune, au quartier des Sagnes à Grospierres. Nous avons ainsi apporté des éléments à la « commission Départementale pour la Protection de l'Environnement des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers » qui a décidé de voter contre ce projet.

Projet d'antenne privée : une association et un collectif d'habitants s'y opposent



C'est sur ce terrain qu'une antenne de 36 mètres de haut pourrait être installée.

En septembre dernier, la municipalité de Grospierres a été informée qu'elle venait de perdre un procès au tribunal administratif, alors que l'instance avait été saisie par les élus de la mandature précédente. Une procédure judiciaire dont la nouvelle municipalité n'avait pas connaissance.

Ce procès concernait la construction d'une antenne d'environ 36 mètres de hauteur, près de la route départementale

et au sud du quartier Gare. La personne à l'origine de ce projet souhaite ériger une antenne privée afin, dit-elle, « de permettre l'accès à internet pour les vacanciers qui viennent dans son petit village de vacances au domaine de Ribières, situé au quartier de la Gare ».

L'association Qualité de vie de Grospierres, alertée du fait que la municipalité avait été déboutée par le tribunal administratif, a multiplié

depuis les démarches pour connaître les actions encore possibles contre cette antenne qui, selon elle, va dénaturer le paysage environnant. Elle soutient en particulier un collectif d'habitants qui vient de se créer pour s'opposer à l'édification de cette antenne qui soulève aussi des interrogations sur son utilité.

La mairie a jusqu'à la fin du mois de novembre pour faire appel de la décision du tribunal.

Ci-dessus: Article du Dauphiné.

Dès que l'association a été informée de la décision du Tribunal administratif favorable à la construction d'une antenne privée sur Grospierres, notre association est montée aux créneaux pour s'opposer à ce projet. La personne du conseil d'administration, en charge de ce dossier, a proposé après discussions avec les autres membres du conseil de créer un collectif citoyens. Qualité de vie a alors apporté son entier soutien à ce collectif tout en rappelant qu'on ne pouvait pas mobiliser les habitants sur des informations erronées. Malgré la mobilisation des habitants, l'antenne a été érigée ce mois-ci.

Université du savoir

La programmation de la saison 2021 est en cours. Nous espérons que les conditions sanitaires permettront d'organiser toutes les conférences prévues.

Comité scientifique

Le comité scientifique a le plaisir de recevoir quatre nouveaux membres :

- Jean Caroline, spéléologue, chiroptérologue et entomologiste
- Simon Contant, botaniste
- Guy Defosse, biologiste, écologue et naturaliste
- Philippe Michel, ancien haut fonctionnaire du ministère de la santé.

Les Musicales de Grospierres

Les organisateurs préparent actuellement la programmation de la saison prochaine avec pour projet l'organisation d'un week-end musical autour du piano.

Nous sommes impatients de vous retrouver lors d'un de nos prochains concerts.

Rencontres Images et Biodiversité 2021

La deuxième édition, prévue initialement en avril dernier, se déroulera au mois d'avril prochain sur plusieurs jours. Cet événement réunira des naturalistes de renom, des cinéastes et des photographes animaliers.



A bientôt !